

Pour les Nations Unies, le 21 mars est célébré comme la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui commémore l'année 1960, au cours de laquelle la police sud-africaine a tué 69 manifestants et en a blessé près de 200 à Sharpeville. Depuis, diverses sanctions parrainées par les Nations Unies ont été appliquées contre l'Afrique du Sud sans que celle-ci fasse de progrès tangibles dans la bonne voie. Toutefois, au cours des douze derniers mois, l'opinion mondiale s'est enfin mobilisée contre l'apartheid, et d'énormes pressions ont été imposées sur les autorités sud-africaines afin qu'elles démantèlent leur système de ségrégation raciale institutionnalisé.

Pendant cette même période, des mesures destinées à faire avancer les droits de la personne sur d'autres continents et dans d'autres pays ont été prises. Le gouvernement du Chili a été soumis à de nouvelles et fortes pressions, notamment de la part des États-Unis, pour qu'il mette un terme aux tortures physiques et mentales auxquelles les forces de sécurité soumettent systématiquement les opposants au régime.

Au Salvador, il y a des indices encourageants par comparaison avec la situation qui existait il y a deux ans. Le gouvernement a réussi, dans une certaine mesure à améliorer son image en ce qui a trait au respect des droits de la personne, mais les escadrons de la mort de l'aile droite aussi bien que les terroristes de l'aile gauche continuent de commettre des enlèvements, des assassinats et des actes de terrorisme urbain. Nous avons encouragé le gouvernement et les groupes d'insurgés à choisir la voie de la réconciliation plutôt que de la violence.

Au Guatamala, des violations brutales et répandues des droits de la personne se poursuivent. Toutefois, nous voyons un signe d'encouragement dans le fait que le gouvernement civil nouvellement élu a pris le difficile engagement d'établir les bases législatives et juridiques sans lesquelles il est impossible de protéger parfaitement les droits humains et civils.

En Haiti et aux Philippines, le départ des dictateurs a permis de libérer les prisonniers politiques et d'envisager la fin des violations constantes des droits de la personne.

L'Iran a été publiquement réprimandé aux Nations Unies de ne pas avoir répondu aux allégations de tortures,